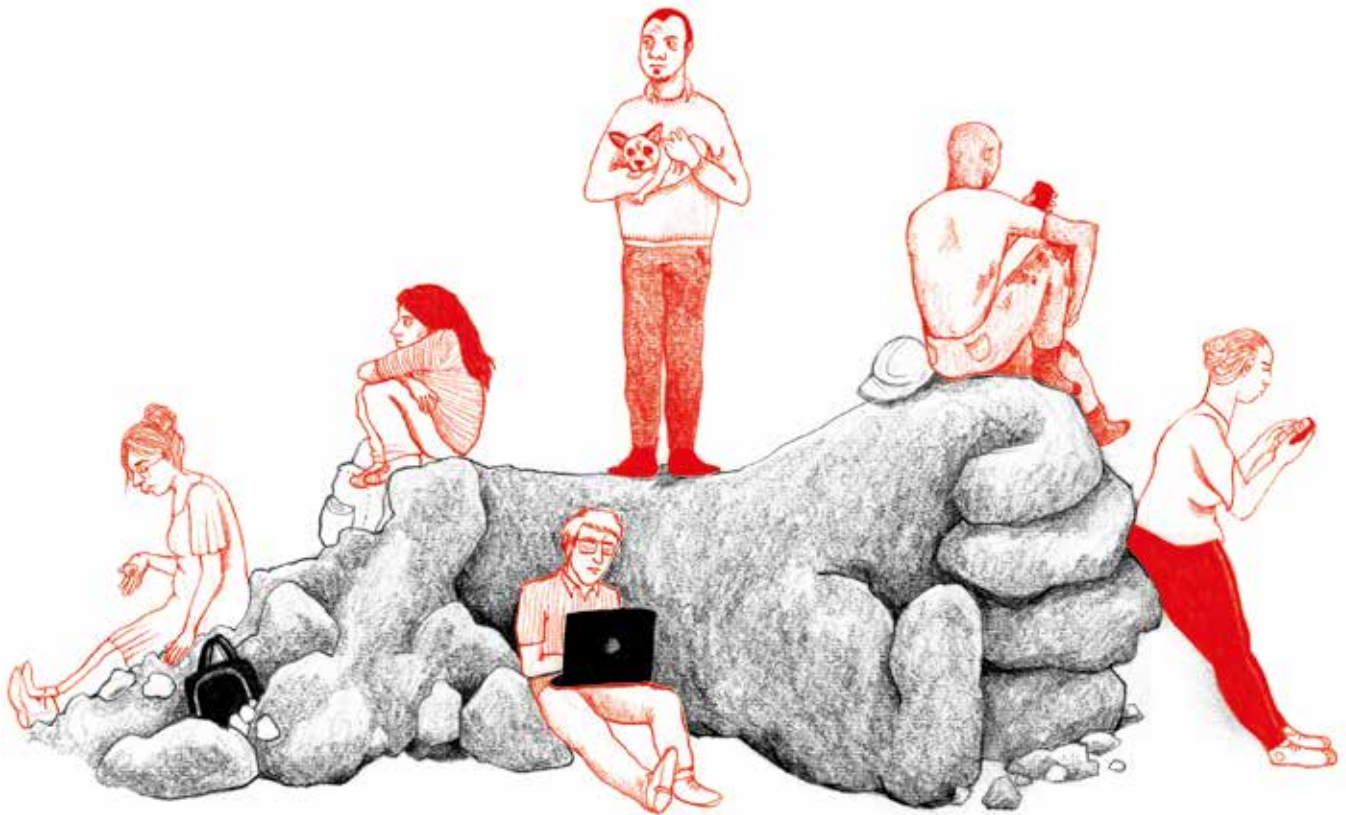


# CHÔMEURS ET SYNDICATS : FAIRE PLUS ET MIEUX !



**L'organisation collective des travailleurs et travailleuses sans emploi (TSE), et plus particulièrement leur rapport avec les organisations de masse, notamment les organisations syndicales (OS), a déjà fait l'objet de plusieurs études. Dans cet article, nous commencerons par rappeler quelques constats généraux. Ensuite, nous ferons le point sur les enjeux actuels et futurs, en nous basant à la fois sur la littérature et sur notre expérience de terrain en tant que Collectif Solidarité contre l'Exclusion (CSCE) et tenterons de tracer des perspectives pour le futur.**

Par Guéric Bosmans\*

Rappelons que les questions du travail et de l'indemnisation du non-travail sont fondamentalement liées. C'est la théorie de l'armée de réserve du capitalisme, énoncée par Marx et Engels. Celle-ci postule que le capitalisme a besoin d'un nombre suffisant de chômeurs pour forcer les travailleurs à accepter des bas salaires par crainte de se retrouver à leur tour sans revenus. Le chômage joue donc clairement un rôle « régulateur » au sein du système capitaliste.

## CHÔMEURS ET SYNDICATS, UNE RELATION COMPLEXE

Les organisations syndicales (OS) naissantes du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle avaient bien compris ce principe et ont donc rapidement mis sur pied des caisses visant à l'indemnisation des travailleurs ayant perdu leur emploi. Tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, qui vit la progressive institutionnalisation du mouvement syndical, ceux-ci ont toujours inclus en leur sein les travailleurs sans emploi. Que ce soit dans le rôle politique des OS, en créant par exemple des commissions de travailleurs sans emploi; dans leur rôle d'organisation de services, en assurant la défense et le conseil juridique des

TSE, y compris dans le cadre des contrôles de l'ONem; dans leur rôle institutionnel en jouant le rôle d'organisme de paiement des allocations ou en siégeant au comité de gestion de l'Office national de l'Emploi (ONem).

Les rapports entre OS et TSE n'en sont pas idylliques pour autant. Précisons que parler des OS comme d'un bloc monolithique n'a aucun sens [voir encadré]. Néanmoins, à plus ou moins tous les étages de l'édifice syndical, il existe des tensions entre travailleurs avec et sans emploi. Les premiers considérant parfois les seconds soit comme méritant leur sort, soit comme des concurrents sur un marché de l'emploi très tendu et extrêmement compétitif. Nous faisons l'hypothèse que cette deuxième option est probablement devenue majoritaire dans le contexte de la crise. Les seconds pourront se sentir exclus, incompris et pleins de ressentiments à l'égard de ces travailleurs qui « ont la chance d'avoir un boulot ». Dans une vision idéale, le rôle d'une organisation syndicale serait d'unifier les combats des travailleurs avec et sans emploi, en bonne conscience du rôle que joue l'armée de réserve dans l'ordre capitaliste. Mais de la vision idéale à la réalité, le fossé est parfois grand... Et cela peut s'expliquer par plusieurs causes.

\* Guéric Bosmans est Rédacteur en chef de la revue *Ensemble!* éditée par le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion (CSCE). Ce texte n'engage pas le CSCE.

Le fait que dans les structures syndicales, le rôle prépondérant est toujours dévolu aux centrales professionnelles, et donc aux travailleurs avec emploi. Les TSE restent généralement cantonnés dans les « groupes spécifiques », aux côtés des jeunes, des femmes, des migrants... Avec donc toujours la tentation de laisser les TSE s'occuper des problèmes des TSE et de les écouter poliment lors des congrès, tout comme on laisse généralement chaque groupe (femmes, jeunes, migrants) s'occuper de ce qui est censé être leurs « problèmes spécifiques ». Les OS pourraient réfléchir à leurs structures, en envisageant par exemple de mettre les commissions TSE sur le même pied que les centrales professionnelles ou de donner un véritable rôle aux TSE au sein même des centrales, en fonction de leur dernier emploi et/ou de leur formation.

### QUELLE MOBILISATION DES TSE POSSIBLE ?

Pour que les TSE s'organisent collectivement, il est nécessaire d'avoir comme préalable une identité collective. Or l'absence d'identité collective est évidente : (presque) personne ne se revendique fièrement comme « chômeur ». Et l'organisation de la société contre le « chômeur suspect »<sup>1</sup>, aggravée depuis la dernière crise et les mesures de stigmatisation prises à l'égard des allocataires sociaux, ne facilite bien entendu pas l'émergence d'une telle identité. De plus, les multiples mesures de chasse aux chômeurs sous couvert d'activation du comportement de recherche d'emploi prises par les gouvernements successifs ces 15 dernières années découragent les TSE à s'impliquer dans des activités non liées directement à la recherche d'un emploi, tels le militantisme syndical ou tout simplement la vie associative dans une perspective d'émancipation. Enfin, le phénomène de « sherwoodisation »<sup>2</sup> qui fait suite aux mesures d'exclusion des allocations d'insertion par le gouvernement précédent sort de nombreux TSE « des radars ». Ils ne sont plus atteignables par les canaux habituels des OS, vu que celles-ci ne leur paient plus d'allocations.

Même pour les TSE bénéficiant toujours d'allocations, et donc en contact régulier avec leur organisation syndicale, leur prise en charge est plus administrative que militante. Les OS tentent certes de profiter de la remise des cartes de contrôles pour établir un contact avec leurs affiliés et les mobiliser collectivement. Elles leur adressent aussi régulièrement des courriers, mais l'on sait que ce médium est peu efficace auprès d'un public précarisé. Nous pensons qu'il serait nécessaire de réfléchir à de nouvelles façons de mobiliser collectivement les TSE, afin de dépasser le cercle souvent restreint de quelques militants de longue date. Une partie

de la question se trouve évidemment dans les moyens humains que les syndicats sont prêts à consacrer à cette mission.

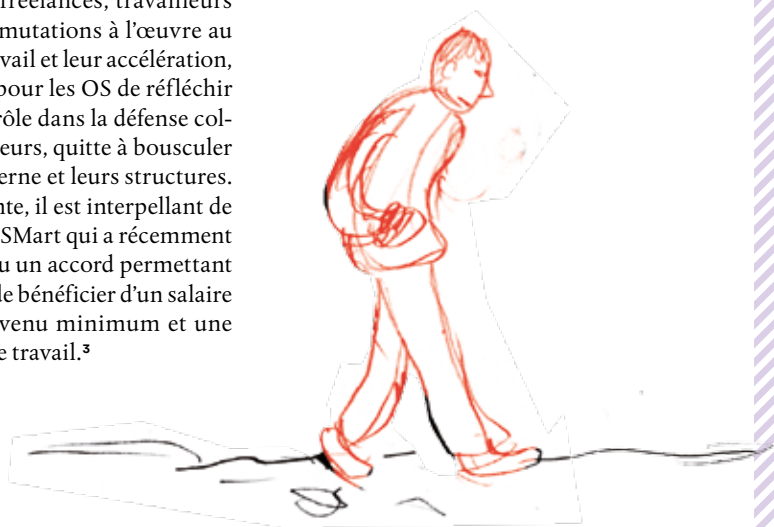
### FRONT COMMUN OU REVENDICATION COMMUNE ?

Une piste est aussi de renforcer une logique de « front commun » entre structures syndicales et associations. Ce fut le cas de la plate-forme « Stop chasse aux chômeurs », dont le CSCE fut un des fers de lance, et qui rassembla dans un combat commun des OS, des collectifs TSE et des associations. Plus rarement, l'organisation collective de TSE se fera en opposition plus ou moins frontale aux OS. La fracture se marquera alors sur le rapport au travail, en mettant en cause par exemple l'obligation pour le chômeur d'accepter tout « emploi convenable ».

Les problèmes que rencontrent les TSE au sein des OS sont peu ou prou rencontrés par les différentes catégories de travailleurs « atypiques », c'est-à-dire qui ne rentrent pas dans le groupe des travailleurs en CDI rattachés à un secteur (et donc à une centrale professionnelle) clairement défini : migrants, intérimaires, étudiants, usagers des CPAS et articles 60, artistes, freelances, travailleurs « ubérisés »... Vu les mutations à l'œuvre au sein du monde du travail et leur accélération, il est plus qu'urgent pour les OS de réfléchir sérieusement à leur rôle dans la défense collective de ces travailleurs, quitte à bousculer leur organisation interne et leurs structures. Dans l'actualité récente, il est interpellant de constater que c'est la SMart qui a récemment annoncé avoir obtenu un accord permettant aux coursiers à vélo de bénéficier d'un salaire au moins égal au revenu minimum et une assurance accident de travail.<sup>3</sup>

Pour conclure cet article sur une note d'espoir, réfléchissons à un combat qui pourrait unifier travailleurs avec et sans emploi. La revendication de la réduction collective du temps de travail revient sur le devant de la scène et commence à rassembler de nombreuses personnalités et organisations de gauche. En ouvrant la perspective d'un meilleur partage du travail entre ceux qui meurent de travailler trop et ceux qui meurent de ne pas travailler, la réduction collective du temps de travail pourrait être cette revendication qui unifierait la lutte des travailleurs avec ou sans emploi.

1. Florence Loriaux (dir), *Le chômeur suspect. Histoire d'une stigmatisation*, CARHOP-CRISP, 2015.
2. Phénomène de « disparition » pure et simple de citoyen.ne.s des régimes d'aide et de sécurité sociale au profit de systèmes de « débrouille » et/ou de solidarité familiale.
3. [www.smartbe.be/fr/news/coursiers-velo-plus-quun-casque-et-des-genouilleres](http://www.smartbe.be/fr/news/coursiers-velo-plus-quun-casque-et-des-genouilleres)



### LA CONSTELLATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES (OS)

En Belgique peut-être encore plus qu'ailleurs, les structures syndicales se caractérisent par leur complexité. Au sein des deux grandes confédérations (les « verts » de la CSC et les « rouges » de la FGTB, auxquelles il faudrait encore rajouter la plus modeste CGSLB « bleue »), on retrouve une constellation de centrales affiliant les travailleurs selon leur secteur d'activité et/ou leur statut, d'interrégionales, de régionales, de sections d'entreprise voire même, pour la CSC, de sections communales. Chacune de ces composantes jouit d'une plus ou moins grande autonomie et les positions officielles des OS ne sont jamais que le résultat de rapports de forces entre les différentes entités qui les composent. D'autant plus que ce que l'on appelle classiquement le « mouvement ouvrier » se compose également d'autres organisations de masse que les seuls syndicats : partis, mutuelles, organisations culturelles ou de solidarité internationale, centres de formation et d'éducation permanente... (GB)